



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **Retraite Spirituelle Pour Un Jour De Chaque Mois**

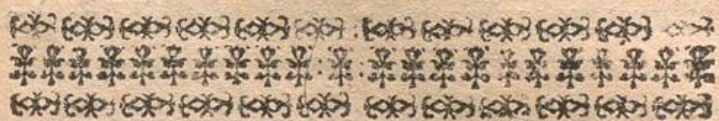
**Croiset, Jean**

**Paris, MDCCX.**

III. Medit. Du Jugement particulier.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-53724](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-53724)

*pour le mois de Septembre. 133*



### III. MEDITATION.

POUR LE MOIS

DE SEPTEMBRE.

*Du Jugement particulier.*

PREMIER POINT.

*Ce qui se passe dans le Jugement  
particulier.*

**C**ONSIDEREZ qu'au moment  
qu'on expire, on est jugé, &  
que ce jugement décide irrévocable-  
ment de nôtre sort éternel.

Représentez-vous ce moribond à qui  
on vient d'administrer les derniers Sa-  
cremens, & à qui il ne reste plus qu'une  
heure de vie. C'est un Criminel qui va  
comparôître devant le Souverain Juge  
pour rendre compte du bon ou du mau-  
vais usage qu'il a fait de tous les mo-  
mens de sa vie: pensées volages, paro-  
les inconsidérées, sentimens passion-  
nez, désirs déreglez, actions peu chré-

tiennes, vûës humaines, motifs moins épurez, tout est examiné, tout est jugé, & c'est un Dieu qui examine, & qui juge tout dans la dernière rigueur de sa justice.

Concevez, s'il est possible, quelles sont alors les horribles frayeurs d'une ame qui sent qu'elle ne tient plus au corps que par un soufle, & que dans deux ou trois instans, elle va comparoître devant le redoutable tribunal de Dieu. Elle n'a point alors de pire ennemi que sa conscience; c'est elle qui luy represente, avant même qu'on expire, tous ces faits; elle prévient, pour ainsi dire, le Jugement & l'Arrest.

Quelle épouvante, & quel effroy de voir, comme renaître du fonds de la conscience une multitude innombrable de crimes qui avoient été jusqu'alors ensevelis dans l'oubli! hélas que de pechez de jeunesse qui avoient échappé à nos recherches? que de pechez griefs qui nous avoient paru actions indifferentes, & combien de ceux mêmes dont on s'est accusé, qui, faute de contrition, ne nous ont pas été pardonnés; tout cela se presente à l'esprit dans ces derniers momens: & quel trouble, quelle frayeur à la vûë de tant de monstres d'iniquité.

*pour le mois de Septembre.* 133

Bon Dieu ! que d'omissions dans les devoirs de son état , que d'actions même de piété qui ont besoin de pénitence, que de Sacremens prophanez, & que de talens enfoüis , que de graces ? le prix du sang de JESUS-CHRIST ou méprisé , ou perdu : importants remords, conscience accablante , quels regrets, & quelle épouvante ne causez - vous pas ?

On sent que le temps va finir, & l'on se voit à l'entrée de cette épouvantable éternité : l'incertitude de son sort, la crainte d'un malheur éternel, les raisons qu'on a de le craindre, réduisent l'ame dans un état qu'on peut appeller un enfer anticipé.

Elle a presente toute la Loy de Dieu, elle en voit l'importance & la justice, elle en conçoit la douceur & la facilité; revenue de tous ses préjugés, délivrée des saillies impetueuses de tant de passions, elle reconnoît, elle sent le tort qu'elle a de n'avoir pas vécu selon les maximes de l'Evangile. Coutumes pernicieuses, bien-séances outrées, idées frivoles, imaginaires loix du monde, plaisirs, amusemens vains & trompeurs, joyes superficielles, vous n'êtes plus, & vous ne subsistez plus que dans un

amer repentir : ô regrets ! ô désespoir !  
ô supplice !

Cette pauvre ame sur le point de comparoître devant ce Souverain Juge qu'elle sçait avoir si souvent outragé, se voit chargée de dettes, & elle n'a ni le temps, ni tous les moyens de les acquitter. Elle pourroit à la verité trouver encore dans les mérites, & dans le sang du Redempteur, de quoi satisfaire à la justice divine ; mais est-elle en état de s'en servir ? troublée, effrayée au point qu'elle l'est, a-t-elle toute la presence d'esprit, & la tranquillité nécessaire, pour une contrition parfaite ?

Helas ! une attaque d'apoplexie, un mal de cœur, cause des troubles, & des frayeurs mortelles, qui interdisent l'ame, & la rendent incapable de tout : & à ces derniers momens, où l'ame ne sçait plus si elle est encore dans la voye, ou si elle est arrivée au terme ; à ces momens où cent funestes objets tous plus effrayans, se presentent en foule ; à ces momens où l'ame est livrée aux douleurs, aux regrets, aux horreurs de la mort, fera-t-elle cette ame assez tranquille ? aura-t-elle toute la confiance nécessaire au salut ? ô que ces derniers

*pour le mois de Septembre.* 137

momens sont épouvantables !

Mais ce moribond expire , & à l'instant son procès est instruit , l'Arrest est prononcé , la Sentence est executée ; à l'instant cette personne , qu'on doute encore si elle a expiré , entre dans l'effroyable éternité ; à l'instant si elle est damnée , elle sent toute la rigueur des supplices qu'elle doit souffrir.

On acheve les prieres autour de son lit , on jette quelques gouttes d'eau bénite sur son corps , & déjà son ame brûle dans les flammes ; on prie les saints Anges de venir à son secours , & tous les bienheureux de la recevoir dans la gloire , & elle est déjà dans les enfers.

On n'a égard ni à l'âge , ni aux emplois , ni à la qualité ; de tous les titres , le seul qui reste , & que l'on considere après la mort , c'est celui de Chrétien , & c'est sur ce titre qu'on nous juge.

Les promesses solennelles qu'on a faites au Baptême , les obligations étroites qu'on y a contractées , tous les préceptes de la Loy chrétienne , & les maximes de l'Evangile , servent de regle à ce terrible jugement.

*In lege quid scriptum est* , dit-on alors , *quomodo legis ?* qu'y a-t-il d'écrit dans

la Loy ? que lisez-vous ? vous aimerez le Seigneur vôtre Dieu , de tout vôtre cœur , en tout temps , & plus que toutes choses : vous aimerez vôtre prochain comme vous-même. Humilité sans déguisement , renoncement sans retour , mortification sans relâche : c'est la Loy , nulle exception , nulle interpretation , nulle dispense pour personne. Au moment que l'ame paroît devant ce redoutable tribunal , elle porte avec elle tout ce qu'elle a fait de conforme , ou de contraire à cette Loy ; & c'est sur cela qu'on la juge.

Et si cette ame est en peché mortel : ne fut-ce qu'un desir criminel , qu'un peché de pensée , elle est sur l'heure même condamnée aux feux éternels.

Quelque dur que soit le jugement , quelque épouvantable que soit la Sentence , l'ame sent elle-même la justice de son Arrest. Là les excuses n'ont plus lieu , on ne pense pas même à alléguer ni foiblesse , ni surprise , ni mauvais exemple , ni violence de la tentation ; on voit , on sent tout son tort ; & tous ces vains prétextes , toutes ces frivoles raisons qu'on apporte durant la vie pour s'excuser , ou pour s'étourdir , augmentent alors nos regrets , & allu-

*pour le mois de Septembre.* 139

ment contre nous-même nôtre colere & nôtre indignation.

*Ergo erravimus*, tout est donc perdu ! temps, moyens du salut, prix infini du sang & de la mort du Redempteur, tout est perdu pour moy, & tout est perdu pour toujours, puisque je perds Dieu lui même.

Il n'y a qu'un moment que je pouvois encore me convertir, j'avois eu jusqu'icy tant de beaux jours tous propres, tous destinez pour ma conversion, je viens de mourir sans m'être converti, & je ne suis plus en état de le faire, mon sort est une malheureuse éternité.

Vierge sainte, refuge des pecheurs, mere de grace & de misericorde, je suis pecheur, & vous ne pouvez plus me servir d'azile, vous n'êtes plus touchée de mon malheur, vous me voyez périr sans compassion, vous ne dites pas un mot en ma faveur, & je ne vous appellerai jamais plus ma mere.

Bienheureux habitans de la celeste Jerusalem, j'avois droit d'avoir une place parmi vous, & je l'ay perdu par mon peché; vous vous êtes interessés pour moy jusqu'au dernier moment, mais à present me voilà pour toujours



dans vôtre disgrâce , vous ne me reconnoissez plus pour membre de la même Eglise , nous ne serons plus unis par les liens de la charité , vous applaudissez déjà à ma sentence , & me voicy l'objet des vangeances d'un Dieu éternellement irrité.

Mais éternellement sans le moindre rayon d'esperance , dans une certitude sensible qu'il n'y a plus rien à esperer. J'ay pû me sauver , toute la vie ne m'avoit été donnée que pour travailler à mon salut ; il ne m'a pas plû de le faire, je suis mort dans le peché , je viens de recevoir l'Arrêt irrévocable de mon éternelle destinée, & je suis damné.

Le monde subsiste encore, mes proches , mes amis me survivent , quelques uns même de mes parens jouissent dans le ciel d'une gloire immortelle , & je suis damné ! & je suis damné !

O justice épouvantable de mon Dieu ! ô incomprehensible rigueur de ses jugemens ! pas une faute dans toute ma vie qui ait pû échapper à ses yeux !

Ces premiers pechez que j'avois confondus avec les legeretez de l'enfance , cette licence de mœurs qui passoit pour une vivacité de jeunesse , ces injustices déguisées , tant de pechez secrets sont

*pour le mois de Septembre.* 141

revelez, & mis au jour dans ce redoutable tribunal, où Dieu juge avec la dernière sévérité, & tout le mal qu'on a fait, & celui qu'on a donné occasion aux autres de faire, & le bien qu'on a mal fait, & le bien qu'on a dû faire, & qu'on n'a pas fait.

Eh, Seigneur, que deviendray-je! & quel sera mon sort, si vous me jugez avec tant de rigueur, & sans miséricorde? & si les plus saints se trouvent alors encore redevables à votre justice, à quoy doit s'attendre un pecheur comme moi?

## II. POINT.

*Reflexions sur ce qui se passe dans le Jugement particulier.*

**C**ONSIDEREZ quel est l'étonnement, quelle est la frayeur d'une ame au moment qu'elle se sépare du corps, & qu'elle va comparoître devant Dieu. Passé, présent, avenir, tout l'épouvante: ô qu'il est horrible de se trouver dans le moment décisif de nôtre sort éternel, avec tant de sujets de craindre un malheur éternel, & sans remede!

Que nôtre conduite est pitoyable ! nous ſçavons que nous devons être jugés avec une ſéverité extrême , & que rien ne peut échapper à la pénétration de nôtre Juge , & nous fournisſons chaque jour de nouveaux ſujets d'accuſation , au lieu de prévenir cet épouvantable jugement par une ſalutaire pénitence.

On s'étourdit pour avoir moins de regrets , en ayant moins de remords, comme ſi Dieu ne jugeoit pas de toutes choſes par lui-même. Quelle folie de ſe faire une conſcience erronée qui flatte le vice, & nourrit les paſſions ! ſera-t-on moins criminel pour avoir voulu être plus aveugle ? & le dérèglement de l'eſprit & du cœur , ſera-t-il la règle des mœurs ?

Quelle ſurpriſe de voir cent pechez grieſ qu'on avoit traités de minuties ! je ne les regardois pas comme tels , direz-vous , mais vôtre erreur étoit-elle invincible ? vous avez ſuivi vos maximes , mais ce n'étoit pas celles de JESUS-CHRIST ; & que devient alors cette fauſſe ſecurité dans laquelle on paſſe la vie ?

Dieu juge l'ame avec une grande ſéverité ; mais le jugement que l'ame

*pour le mois de Septembre.* 143  
fait alors de routes choses , est pour elle  
un horrible supplicé.

Quelle haute idée n'a-t-elle pas des  
bontez infinies de Dieu , à ce moment  
où elle découvre dans un jour si beau  
toutes ses excessives miséricordes. Elle  
voit clairement tout ce que le Redemp-  
teur a fait , & a souffert pour elle ; cette  
œconomie admirable de la Providence ,  
& les moyens aisez qu'elle luy a fourni  
de faire son salut.

A ce moment , elle voit le néant  
de toutes les grandeurs mondaines ,  
elle sent le vuide de tous les biens  
créés : qu'en juge-t-elle ? Et le juge-  
ment qu'elle en fait , comparé avec la  
conduite qu'elle a tenuë , deit-il beau-  
coup la consoler ? sans doute , si sa con-  
duite a été vraiment chrétienne. O  
que ce moment décisif est doux aux  
Saints ! combien une ame est contente ,  
quand elle a été assez genereuse pour mé-  
priser , pour l'amour de son Dieu , tout  
ce qui luy paroît alors si méprisable :  
quelle consolation ne goûte-t-elle pas à  
ce doux moment ! quel plaisir de n'a-  
voir pas attaché son cœur à tout ce qui  
vient de disparoître ! quelle joye d'a-  
voir en partage un bonheur qui ne doit  
jamais finir !

Concevez , s'il est possible , l'abondance des douceurs dont une ame est inondée au moment qu'elle entend ces paroles : Bon & fidele serviteur , puisque vous avez été fidele dans peu de chose , entrez dans la joye de vôtre Seigneur , je suis moy-même vôtre recompense.

Quel concours ! quelle foule de pensées toutes plus consolantes ! crois , sacrifices , violences , combats , victoires , tout ce qu'il y a eu de dur & de penible est passé. Sollicitations , mauvais exemples , occasions dangereuses , graces au Seigneur , vous n'êtes plus à craindre. Que j'ay été sage de ne m'être pas reburé ! mais que je suis heureux d'avoir le Ciel pour heritage ! ô doux moment qui commencez une bien-heureuse éternité , nul bien désormais à desirer ; & dans cette possession de la source même de tous les biens , nulle fin à craindre. Quelle source de joye & de consolation ! & un Chrétien , & une personne raisonnable peut penser , peut travailler à autre chose , qu'à se procurer un si heureux moment !

Mais concevez aussi , si vous le pouvez , la douleur , le désespoir & la rage où se trouve une ame au moment qu'on  
luy

*pour le mois de Septembre. 145*

lui prononce son Arrêt, & qu'on luy dit, méchant & infidele serviteur, vous n'ignoriez pas combien je devois être un jour severe; quel mépris n'avez-vous pas fait de ma Loy? quel fruit avez-vous tiré de mes graces? Allez maudit loin de moy dans le feu éternel, qui a été préparé pour le Demon, & pour ses Anges.

Quel coup de foudre! quel Arrêt! allez, maudit, loin de moi: & c'est un Dieu qui parle, & qui parle en Dieu; à quels regrets ne doit pas être livrée une ame au moment que Dieu la maudit? Quelles douleurs, quel désespoir, quelle rage ne fondent pas sur elle? elle est noyée dans un ocean d'amertume, & dans un déluge de maux; à ce moment elle devient un objet d'horreur à toutes les creatures.

Que pense une ame, quand elle entend un Dieu qui luy dit: Allez, maudite loin de moy, c'est-à-dire, je cesse à ce moment de te regarder comme l'objet de mes misericordes, tu deviens à l'instant l'objet éternel de ma colere, je cesse à ce moment d'être ton pere, & je deviens ton ennemi mortel. Une ame entend tout cela, elle en fre-

*Tome II.*

G

mit, elle en est troublée; mais ô trouble, ô frayeur inutile.

Jusqu'alors Dieu a été près de nous: que de pressantes sollicitations, que de puissans secours, que de grâces! à ce moment Dieu ne se trouve près de l'ame que pour la faire souffrir, que pour prononcer l'Arrêt de sa condamnation.

Allez, maudite, loin de moy, dans le feu éternel. Quel sort! quelle demeure! Encore une fois, que sent, que pense alors une ame? Quoy! l'enfer est ma demeure éternelle, le feu ma nourriture, & un feu éternel!

Plus de part aux bienfaits du Redempteur, plus de droit à la gloire des bienheureux, plus d'esperance. O mon Dieu, que vos jugemens sont terribles, & quel malheur de mourir dans le peché!

Mais allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le Demon & pour les Anges; autre surcroît de rage & de désespoir. Ce n'étoit donc pas pour moy que ces feux ont été allumez, je n'y suis condamné que par ma pure faute. Quoy! j'étois créé pour une fin bien différente, j'étois créé pour le ciel, j'avois été rachetté bien cher, j'ay coûté tout le sang du Redempteur,

*pour le mois de Septembre. 147*

Dieu ne m'avoit donné un si long-temps que pour faire mon salut, & je me suis damné. Quoy ! ç'en est donc fait, tout est perdu, & tout est perdu pour moy sans ressource ; le temps a fini, l'éternité commence, ce moment pouvoit être pour moy le commencement d'une éternité bienheureuse, & ce moment est pour moi le commencement d'un malheur éternel. Ah quel désespoir, quelle rage ! mais rage qui doit être aussi vive, aussi sensible durant toute l'éternité.

Je suis damné, dit un Reprouvé, moi qui avois tant de raisons, & tant de moyens, d'être du nombre des Elûs. Je suis damné, moi qui ai été si fort distingué sur la terre par mes emplois, par ma naissance, me voilà confondu avec tous les scelerats de l'univers ! moi qui ai été nourri dans les délices, & qui n'aimois que le plaisir, me voilà condamné au feu éternel, tous les tourmens sont mon heritage, & l'enfer ma demeure.

Et nous nous étourdissions sur l'avenir ! & nous nous laissons enchanter par le present ! & nous ne pensons pas quel sera nôtre sort dans l'autre vie ! quoy je sçai que je dois être severement



jugé, & je ne travaille pas pour me rendre ce jugement favorable, & je ne mets pas tout en usage pour gagner ce Juge; je fais même tout le contraire, je l'irrite tous les jours davantage: & je suis tranquille! & je vis content!

Dans quelles inquietudes ne vit-on pas, si l'on a un procès de quelque conséquence? le desir de le gagner, la crainte de le perdre occupent entièrement; on consulte, on écrit, on sollicite, on prend des précautions infinies, on étudie toutes les démarches de la partie adverse, on médite tout ce qu'on a à dire, on est attentif à tout ce qu'on dit: & le jugement qui doit décider de mon bonheur, ou de mon malheur éternel, m'occupe-t-il beaucoup? crains-je beaucoup d'être condamné? sans doute: mais puisque c'est moy seul qui dois fournir toutes les pieces sur quoi l'on doit me juger, comment puis-je en fournir contre moy, comment n'en donnay-je pas qui me soient avantageuses, s'il est vrai que je crains.

On trouve les maximes de J E S U S-CHRIST trop austeres, on trouve la vie chrétienne trop gênante, on raille même quelquefois de la retenüe & de la regularité des gens de bien. Un peu de pa-

tience, on rendra justice à tout le monde.

Eh mon doux Jesus, après avoir tant fait pour me sauver, ne permettez pas que tant de sueurs, que tant de sang répandu pour moi me soit inutile.

*Quid sum miser tunc dicturus.* Où en serois-je, Seigneur, s'il me falloit à l'heure même comparoître devant vôtre redoutable tribunal, malheureux pecheur que je suis, qu'aurois-je à alleguer? mais enfin ce jour terrible, ce moment fatal, arrivera; & seray-je plus prêt? & à qui auray-je recours à ce moment, où les plus justes tremblent?

Mon doux Jesus, ayez pitié de ce pauvre criminel, qui vous demande misericorde, ne la lui refusez pas dans le temps que vous êtes tout porté à la lui faire.

*Recordare, Jesu pie, quod sum causa tuae via, ne me perdas illa die.* Souvenez-vous, divin Sauveur, que c'est pour l'amour de moi que vous vous êtes incarné, que j'ay fait le sujet de vos travaux, & que vôtre mort est le prix de mon ame, ne laissez pas perdre ce qui vous a tant coûté; jugez-moi à ce moment, j'accepte en esprit de pénitence toute la rigueur de vôtre sentence pendant tout le cours de ma vie; mais faites-moy grace à l'heure de ma mort.